

## COMMUNIQUE ET DOSSIER DE PRESSE

Lundi 14 novembre 2022

### Salon des maires et des collectivités locales 2022

#### Le Cerema s'ouvre aux collectivités en offrant un accès simplifié à son expertise avec l'adhésion



Lors de cette édition 2022, le Cerema présentera son ouverture aux collectivités territoriales. Celles-ci peuvent dorénavant adhérer au Cerema et mobiliser plus facilement son expertise et son potentiel d'innovation. Le Cerema devient ainsi le premier établissement public partagé entre l'État et les collectivités.

Le Salon des maires et des collectivités locales aura lieu Porte de Versailles du 22 au 24 novembre à Paris. Le Cerema, expert public de la transition écologique et de l'aménagement durable du territoire, sera présent au **Hall 4 Stand C18**.

À cette occasion, le Cerema proposera un programme 100% tourné vers les collectivités :

**- des équipes pour présenter les avantages de l'adhésion :**

Accès simplifié à l'expertise du Cerema, offres dédiées, forte implication dans la gouvernance de l'établissement

**- neuf interventions sur le salon pour partager son expertise sur des sujets majeurs**

Sobriété énergétique des bâtiments, mobilité décarbonée et solidaire, développement du vélo, adaptation des territoires au changement climatique (stratégie territoriale, nature en ville, pérennité du réseau routier, école de demain), gestion de crise, etc.

**- des solutions pour répondre aux besoins des collectivités sur les enjeux d'adaptation de leurs territoires au changement climatique**

Outils de coopérations territoriales, financement de projets d'aménagement pour un tourisme durable, etc. Venez échanger avec nos experts et consulter nos ressources documentaires.

**- des signatures de convention qui renforce les liens du Cerema avec les acteurs des territoires**

Notamment avec l'Association des Maires de France (AMF), Villes de France et l'Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF).

En pièce jointe : dossier de presse

Si vous souhaitez assister à un des temps forts indiqués dans le dossier,  
Si vous avez des questions, des demandes d'interviews, contactez-nous !

---

## CONTACT PRESSE

---

Marina LOUVET : [presse@cerema.fr](mailto:presse@cerema.fr) - 06 22 34 88 27



**Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, premier établissement à devenir sous pilotage partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il est présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 500 agents.**

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.